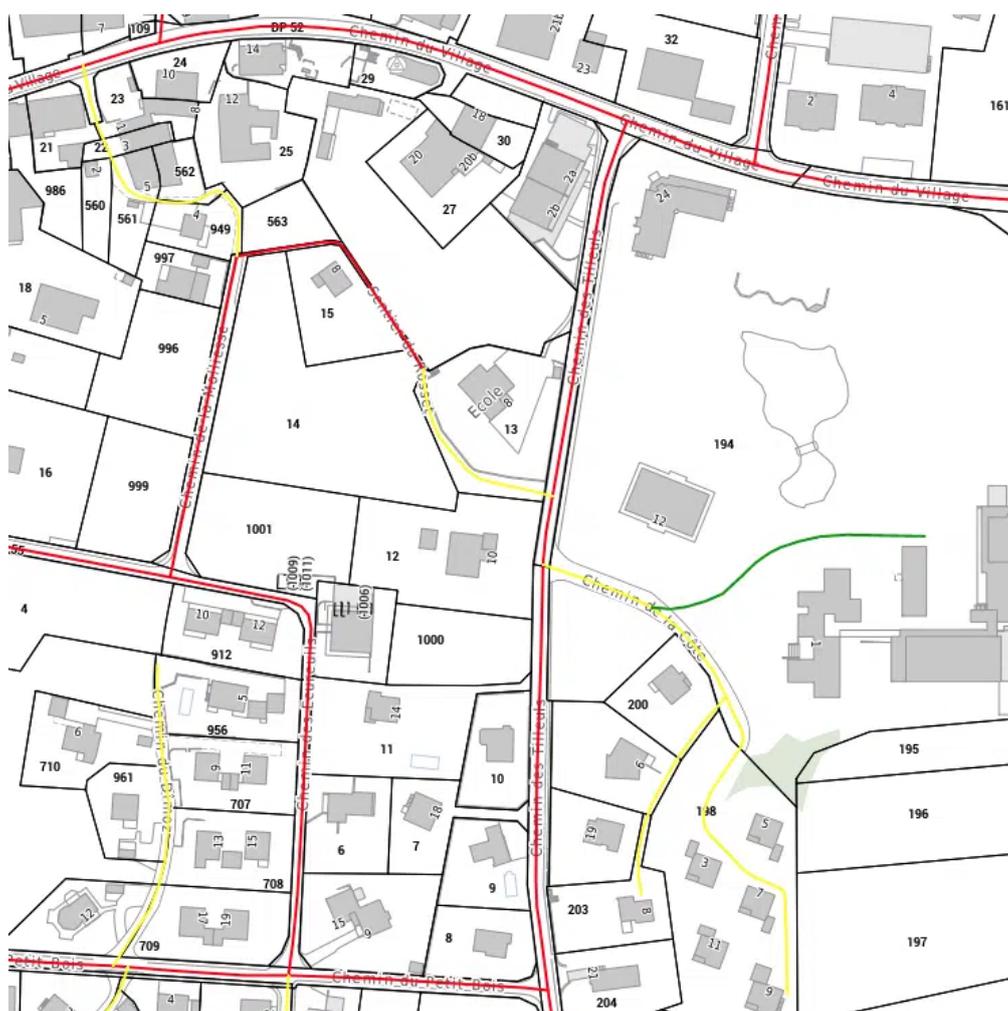
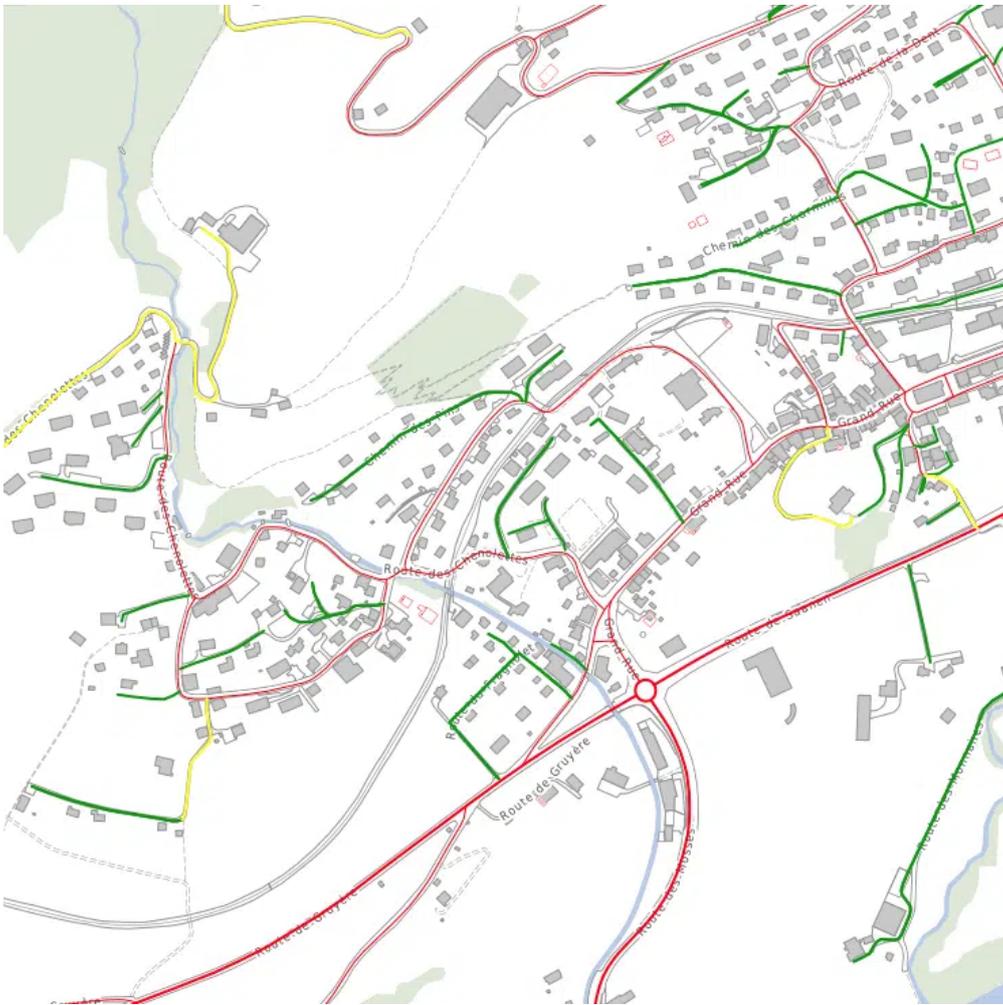


Mobilité : état foncier et utilisation des routes et chemins de la commune

Affichage des règles d'utilisation et l'état foncier de l'ensemble des routes sur le territoire communal.



Les tronçons de rue et de chemin sont segmentés en fonction de l'état foncier (domaine public, privé, privé communal) et de son utilisation (public, privé, privé avec servitude d'accès public).



Ce module peut servir de base à la réflexion pour le réaménagement ou l'entretien des routes de la commune.

Le foncier permet de différencier les domaines publics cantonaux et communaux, ainsi que les parcelles privées propriétés de la commune et celles de propriétaires privés.